



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION RÉGULIÈRE

le mardi 3 juillet 2018, 19 h 00

SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET

Présences: Fernand Dicaire, Président
 René Beaulne, Conseiller
 Benoit Lamarche, Conseiller
 Chantal Galipeau, Conseillère
 Jeanne Doucet, Conseillère
 Jean-Claude Delorme, Conseiller
 Jean-Pierre Cadieux, Conseiller

Personnel présent: Guylaine Poirier, Administratrice de zonage
 Valérie Parisien, Trésorière
 Monique Bastien, Greffière par intérim

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Résolution 2018-354

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion régulière du Conseil soit déclarée ouverte à 20h14.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2018-355

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

3. DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

3.1 Comptes payables en date du 26 juin 2018

M. Jean-Pierre Cadieux déclare un intérêt pécuniaire à ce point. Il est propriétaire du compte fournisseur CADI004.

4. RAPPORT DU MAIRE

Le maire n'a aucun rapport. Il tient à remercier tous ceux qui ont travaillé aux festivités de la Fête du Canada. Étant donné les chaleurs, la participation aux festivités a été limitée.

Le maire remercie aussi le Club Optimiste et les Chevaliers de Colomb de Wendover pour leur aide lors des préparations au Centre communautaire.

5. RÉUNIONS PUBLIQUES

Aucune

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil tenue le 5 juin 2018

Résolution 2018-356

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du conseil tenue le 5 juin 2018 soit adopté.

Adoptée

6.2 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du Conseil tenue le 5 juin 2018

Résolution 2018-357

Proposée par: Jeanne Doucet

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion régulière du conseil tenue le 5 juin 2018 soit adopté.

Adoptée

6.3 Adoption du procès-verbal de la réunion sommaire du Conseil tenue le 5 juin 2018

Résolution 2018-358

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion sommaire du conseil tenue le 5 juin 2018 soit adopté.

Adoptée

6.4 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du Conseil tenue le 19 juin 2018

Résolution 2018-359

Proposée par: Jeanne Doucet

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du conseil tenue le 19 juin 2018 soit adopté.

Adoptée

7. DÉLÉGATIONS

7.1 M. Johan Hamels - Séance d'information sur le Règlement de l'Ontario 588/17 et la facturation nette pour les municipalités

M. Johan Hamels fait une présentation sur la facturation nette pour les municipalités de l'Ontario ainsi que des implications résultant des Règlements de l'Ontario 397/2011 et 588/2017.

Le Programme de tarifs de rachat garantis (TRG) est discontinué depuis le 31 décembre. Il y a des possibilités de financement dans le cadre du Fonds municipal vert.

En 2014, les municipalités ont publié leur plan de conservation de l'énergie et de gestion de la demande (CDM). Les municipalités sont appelées à adopter un nouveau plan quinquennal en 2019, lequel doit inclure les buts et les objectifs de la conservation d'énergie, les mesures proposées pour la conservation d'énergie; les estimations de frais et les bénéfices ainsi qu'une description des projets de productions d'énergie renouvelable, incluant le montant d'énergie produite annuellement (production de gaz de décharge, des installations de cogénération, etc).

7.2 Festival Jessup's Falls 2018

Mme Suzanne Bohay, au nom de Escarpaction Jessup's Falls, un organisme sans but lucratif, présente une demande d'aide financière pour le Festival Jessup's Falls 2018 le 15 juillet. Le maire indique que la date est en conflit avec le Festival Western de Wendover. Elle indique que l'an prochain, l'événement aura lieu au parc Jessup's Falls (avec l'approbation de South Nation).

Elle remercie le conseil pour la salle de Wendover l'an passé et demande le prêt de la salle communautaire de Wendover pour la soirée vin, fromage et bière qui aura lieu le 13 octobre (via dons des budgets discrétionnaires du conseil).

La demande de Mme Bohay sera considérée par le conseil.

8. RAPPORTS DU SERVICE D'URBANISME

8.1 Rapport URB-25-2018 - Demande de modification de zonage - Carl Vincent

Résolution 2018-360

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal considère la demande pour une modification au Règlement de zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet soumise par M. Carl Vincent complète et que le processus d'approbation se poursuive.

Adoptée

8.2 Rapport URB-26-2018 - Sonibrand Farm Inc.

Résolution 2018-361

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande d'autorisation, dossier B-022-2018, soumise par Monsieur André P. Barrette, arpenteur et agent pour l'entreprise Sonibrand Farm Inc. a/s de Monsieur Arnold Kuratli, propriétaire, affectant la propriété située au 1216 chemin de Comté No. 15 à Alfred, décrite comme étant une partie du Lot 3, Concession 9 de l'ancien Canton d'Alfred, qui a pour but de permettre l'agrandissement de la propriété résidentielle voisine, soit le 1224 chemin de Comté No. 15 à Alfred, décrite comme étant la partie 1 du plan 46R-1262 et une partie du Lot 3, Concession 9 de l'ancien Canton d'Alfred, qui appartient à Monsieur Walter Buhler et Madame Heike Buhler, sujet à la condition suivante :

1. Que les propriétaires soumettent leur choix, concernant les options qui s'offrent à eux, afin de mettre à jour la cédule d'évaluation relative au drainage, dans le but de répartir de façon équitable pour les deux parcelles les coûts de maintenance ultérieure du drain, une fois le morcellement de terrain complété.

Adoptée

8.3 Rapport URB-27-2018 - Demande d'autorisation par François Jr. Cheff et Lynn G. Cheff

Résolution 2018-362

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande d'autorisation, dossier B-020-2018, soumise par les demandeurs, Monsieur

Marc-André St-Denis et Madame Joanie Paquette, pour les propriétaires, Monsieur François Jr. Cheff et Madame Lynn G. Cheff, affectant la propriété située au nord du 260 chemin de Comté No. 19 à Wendover, décrite comme étant la partie 1 du plan 46R-1365 et une partie du Lot 31, Concession 2 de l'ancien Canton de Plantagenet Nord, qui a pour but de permettre l'agrandissement de la propriété résidentielle voisine, soit le 250 chemin de Comté No. 19 à Wendover, décrite comme étant la partie 1 du plan 46R-5155 et une partie du Lot 31, Concession 2 de l'ancien Canton de Plantagenet Nord, qui appartient à Monsieur Marc-André St-Denis et Madame Joanie Paquette.

Adoptée

9. RAPPORTS DU SERVICE DES FINANCES

9.1 Comptes payables en date du 26 juin 2018

M. Jean-Pierre Cadieux déclare un intérêt pécuniaire à cet item. Il est propriétaire du compte fournisseur CADI004.

Résolution 2018-363

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payables en date du 26 juin 2018 soient adoptés.

Adoptée

9.2 Rapport F-15-2018 - Financement des baux et locations

Résolution 2018-364

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le rapport F-15-2018 sur le Financement des baux et locations soit adopté.

Adoptée

9.3 Rapport F-16-2018 - Consultant d'assurance 2018

Résolution 2018-365

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Cariton d'Alfred et Plantagenet embauche la compagnie d'assurance Halpenny Insurance à titre de consultant seulement, dont les honoraires professionnels s'élèveraient à 200 \$/heure pour une dépense totale qui dépendra forcément du degré d'implication de Halpenny Insurance, ainsi que du volume de répondants, pour une étendue estimée de dix (10) à vingt (20) heures de travail.

Adoptée

9.4 Rapport F-17-2018 - Financement de l'agrandissement de l'hôtel de ville - 2018

Résolution 2018-366

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le projet d'agrandissement de l'hôtel de ville soit financé à l'interne à même les fonds de réserve des égouts d'Alfred au taux le plus élevé sollicité auprès de deux (2) institutions financières pour un placement majoré de 0,5%.

Adoptée

9.5 Révision budgétaire

La trésorière distribue un document sur la révision budgétaire aux membres du conseil; elle demande que le document soit revu et que toute modification lui soit communiquée afin de procéder à l'adoption de la révision lors de la réunion du 17 juillet. Les chefs de service devront eux aussi soumettre leurs commentaires et/ou ajustements.

10. RAPPORTS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

10.1 Poteaux d'hydro - Concession 4 Plantagenet à Wendover

La greffière par intérim fait part de la recommandation du surintendant des Travaux publics à ce sujet; soit, que les installations soient des conduites souterraines et non des poteaux.

11. RAPPORTS DU SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun

12. RAPPORTS DU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

Aucun

13. RAPPORTS DU SERVICE DE LA RÉGLEMENTATION

Aucun

14. RAPPORTS DU SERVICE DE LA CONSTRUCTION

14.1 Rapport C-13-2018 - Rapport de permis émis en mai 2018 et comparatif

Résolution 2018-367

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Rapport C-13-2018 sur les permis de construction émis en mai soit adopté.

Adoptée

15. RAPPORTS DU SERVICE DES LOISIRS

Aucun

16. RAPPORTS DU SERVICE DES INCENDIES

Aucun

17. RAPPORTS DU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ

Aucun

18. RAPPORT DES COMITÉS

18.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Comité plénier tenue le 19 juin 2018

Résolution 2018-368

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jeanne Doucet

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du Comité plénier tenue le 19 juin 2018 soit adopté.

Adoptée

18.2 Rapports d'activités des Chefs de services présentés à la réunion du Comité plénier du 19 juin 2018

Résolution 2018-369

Proposée par: Jeanne Doucet

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que les rapports d'activités des chefs de service présentés à la réunion du Comité plénier tenue le 19 juin 2018 soient reçus.

Adoptée

19. RÈGLEMENTS

19.1 Règlement numéro 2014-42 - Révision et modification

On demande que le Règlement 2014-42 soit modifié afin de permettre l'installation de "tempo" dans les cours latérales ainsi que la discrétion d'allouer des exceptions pour des "tempo" qui dérogent légèrement de la marge de recul relativement à la maison, pour adoption lors de la réunion du 17 juillet.

19.2 Règlement numéro 2018-67 pour permettre la participation du Service des incendies dans le Plan d'aide mutuelle des CUPR

Résolution 2018-370

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-67 pour permettre la participation du Service des incendies dans le Plan d'aide mutuelle des CUPR soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.3 Règlement numéro 2018-68 pour autoriser une entente avec Fire Marque Inc. pour la récupération de coûts encourus par le Service des incendies

Résolution 2018-371

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Claude Delorme

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Règlement numéro 2018-68 pour autoriser une entente avec Fire Marque Inc. pour la récupération de coûts encourus par le Service des incendies soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Dominique Perrier se renseigne au sujet de la deuxième couche d'asphalte sur la rue Valain à Alfred. Le surintendant des Travaux publics sera consulté afin de confirmer quand les travaux sont prévus.

Une demande est adressée à la trésorière pour des états de comptes séparés des revenus et dépenses pour le Festival de Jazz et pour la Fête du Canada. Elle va préparer un état de compte pour chacun des deux événements.

M. Rolland Labonté indique qu'il avait demandé d'être ajouté à l'ordre du jour pour discuter de l'inspection finale, d'une demande de permis de construction ainsi que du système de filtration des effluents de fosses septiques (STEP system) et mentionne qu'un réservoir d'égout est percé.

Il demande que M. Brisson et le maire soient présents, ainsi que M. Delorme, M. Maurice Benoit, Guylaine et la greffière lors d'une consultation à ces sujets; une rencontre a été prévue pour le jeudi, 12 juillet, à 15h au bureau municipal.

PAUSE

La réunion est ajournée à 21h52 et recommence à 22h.

21. **MOTIONS**

21.1 **Dons - Budgets discrétionnaires**

Résolution 2018-372

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que les membres du Conseil contribuent les dons suivants de leur budget discrétionnaire respectif :

Fernand Dicaire, du budget discrétionnaire des Comtés:

Popotte Roulante de Lefavre: 150 \$;

Jacques Lalande Excavation: 200 \$;

Festival de la Bine: 50 \$;

et du budget discrétionnaire municipal :

Festival de la Bine : 700 \$;

René Beaulne: Festival de la Bine: \$100.;

Benoit Lamarche: Festival de la Bine: \$100.;

Services aux victimes Prescott-Russell Victim Services: \$100.;

Chantal Galipeau: Festival de la Bine: \$250.;

Jean-Claude Delorme: Festival de la Bine: \$100.;

Jeanne Doucet: Festival de la Bine: \$100.;

Jean-Pierre Cadieux: Festival de la Bine: \$100.

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU que les dons au Festival de la Bine indiqués ci-dessus au montant de 1 500 \$ soient combinés à une contribution municipale de 1 000 \$ pour une commandite « Place aux délices » de 2500\$.

Adoptée

21.2 **Ontario East Municipal Conference**

Le maire participera à cette conférence; son inscription sera confirmée.

21.3 **Système de communication pour la répartition du service des incendies**

Résolution 2018-373

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Jean-Claude Delorme

ATTENDU que les municipalités locales des Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR) sont responsables des services de prévention et de protection contre les

incendies conformément à la Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre l'incendie;

ET ATTENDU que le paragraphe 116(1) de la Loi de 2001 sur les municipalités permet à une municipalité d'établir, maintenir et exploiter un système de communication centralisé aux fins d'intervention d'urgence;

ET ATTENDU que l'article 189 de la Loi de 2001 sur les municipalités autorise une municipalité de palier supérieur à adopter un règlement qui permet le transfert d'un pouvoir de palier inférieur d'une ou de plusieurs de ses municipalités de palier inférieur à la municipalité de palier supérieur;

ET ATTENDU que le Conseil des CUPR a adopté le rapport DG-012/2018 portant sur le remplacement du système actuel de communication sur la répartition du service des incendies;

ET ATTENDU que le Conseil des CUPR a également adopté le règlement 2018-57 relativement au transfert du système de communication pour la répartition du service des incendies (y compris les coûts, le réseau et l'équipement) aux CUPR;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet consent par la présente au transfert du système de communication pour la répartition du service des incendies aux CUPR conformément au règlement 2018-57 et accepte de maintenir ses pouvoirs relativement aux services de prévention et de protection contre les incendies en vertu de la Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre l'incendie.

Adoptée

22. CORRESPONDANCE

Résolution 2018-374

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que la correspondance inscrite aux points 22.1 à 22.4 soit reçue et classée.

Adoptée

23. HUIS CLOS

Résolution 2018-375

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette portion de la réunion soit tenue à huis clos afin de considérer des renseignements privés concernant des personnes qui peuvent être identifiées; les relations de travail ou les négociations avec les employés; et des renseignements d'ordre financier qui ont une valeur pécuniaire actuelle ou

éventuelle ayant une incidence sur la municipalité, en vertu des articles 239(2)(b)(d)(j) de la Loi de 2001 sur les municipalités.

Adoptée

Résolution 2018-376

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Benoit Lamarche

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit rouverte au public à 22h54.

Adoptée

Résolution 2018-377

Proposée par: Benoit Lamarche

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que la grille salariale révisée qui entre en vigueur le 1er janvier 2019 soit adoptée.

Adoptée

Résolution 2018-378

Proposée par: Jean-Pierre Cadieux

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil approuve la promotion de Monsieur Eric Villeneuve au poste d'Opérateur de machinerie lourde, sujet à une période de probation de trois (3) mois à partir du 6 juin 2018 et se terminant le 6 septembre 2018, et selon la rémunération prévue au Niveau 1, Groupe 6, de l'échelle salariale, annexe "A" du Règlement 2011-36, tel qu'amendé.

Adoptée

Résolution 2018-379

Proposée par: Jean-Claude Delorme

Appuyée par: Jean-Pierre Cadieux

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil approuve la promotion de Monsieur Pierre D'Avril au poste d'Opérateur de machinerie lourde, sujet à une période de probation de trois (3) mois à partir du 6 juin 2018 et se terminant le 6 septembre 2018, et selon la rémunération prévue au Niveau 1, Groupe 6, de l'échelle salariale, annexe "A" du Règlement 2011-36, tel qu'amendé.

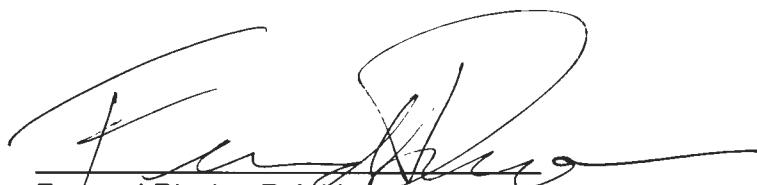
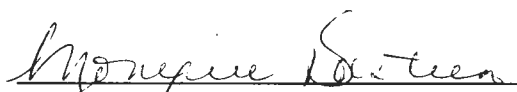
Adoptée

24. RÈGLEMENT DE CONFIRMATION DES PROCÉDURES DU CONSEIL**24.1 Règlement numéro 2018-69 confirmant les procédures de la réunion du Conseil du 3 juillet 2018****Résolution 2018-380****Proposée par:** Jean-Pierre Cadieux**Appuyée par:** René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement numéro 2018-69, un règlement pour confirmer les procédures du Conseil lors de sa réunion du 3 juillet 2018, soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée**25. CLÔTURE****Résolution 2018-381****Proposée par:** Jean-Pierre Cadieux**Appuyée par:** Jean-Claude Delorme

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit levée à 22h59.

Adoptée
Fernand Dicaire, Président
Monique Bastien, Greffière par intérim